

ADÉQUATION ENTRE LES BESOINS EN COMPÉTENCES ET L'OFFRE DE FORMATION : UNE VUE PAR TERRITOIRE

JANVIER 2025









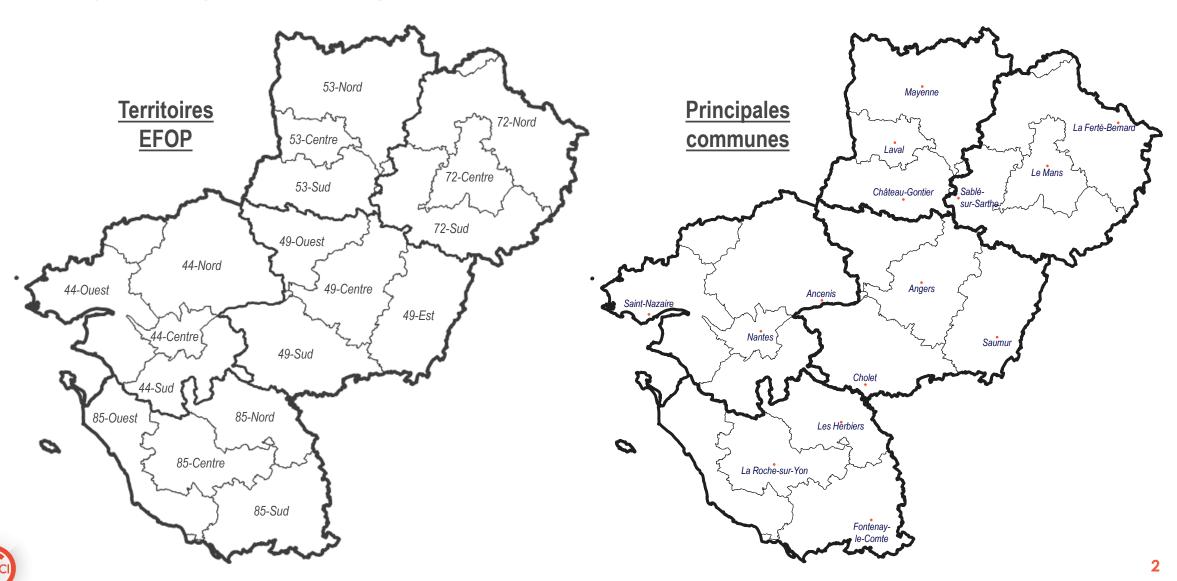




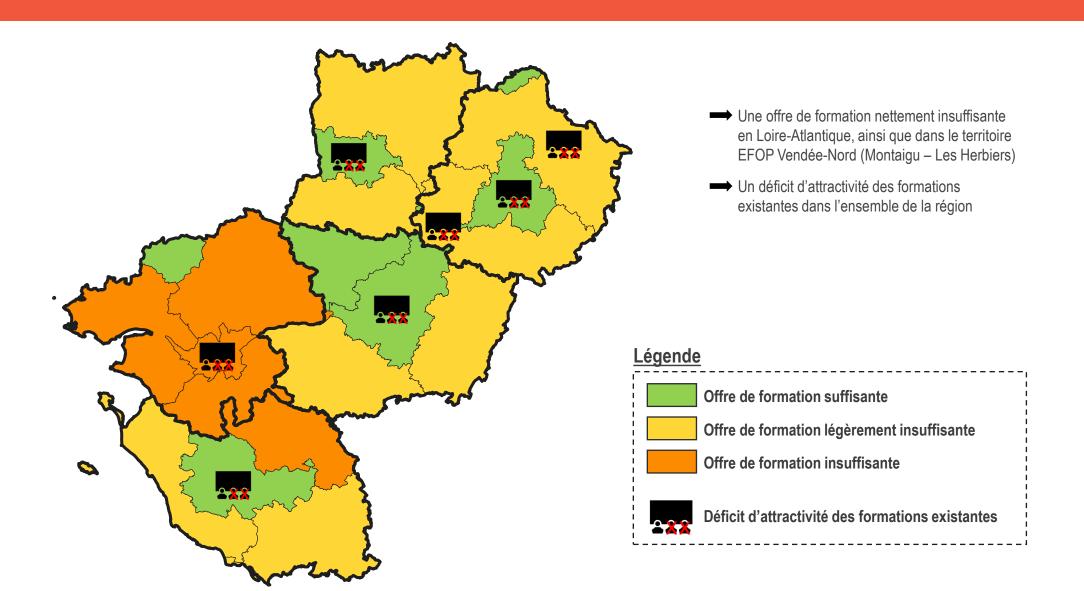




LES TERRITOIRES EFOP ET PRINCIPALES COMMUNES DES PAYS DE LA LOIRE

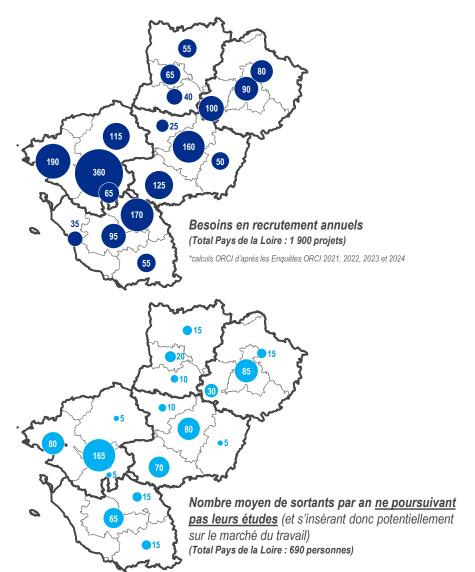


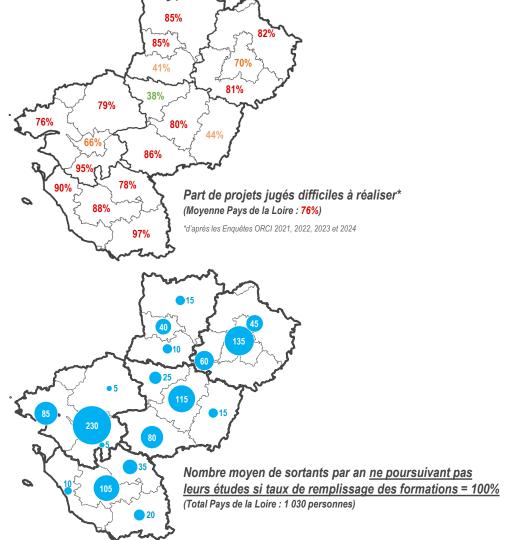
MAINTENANCE INDUSTRIELLE





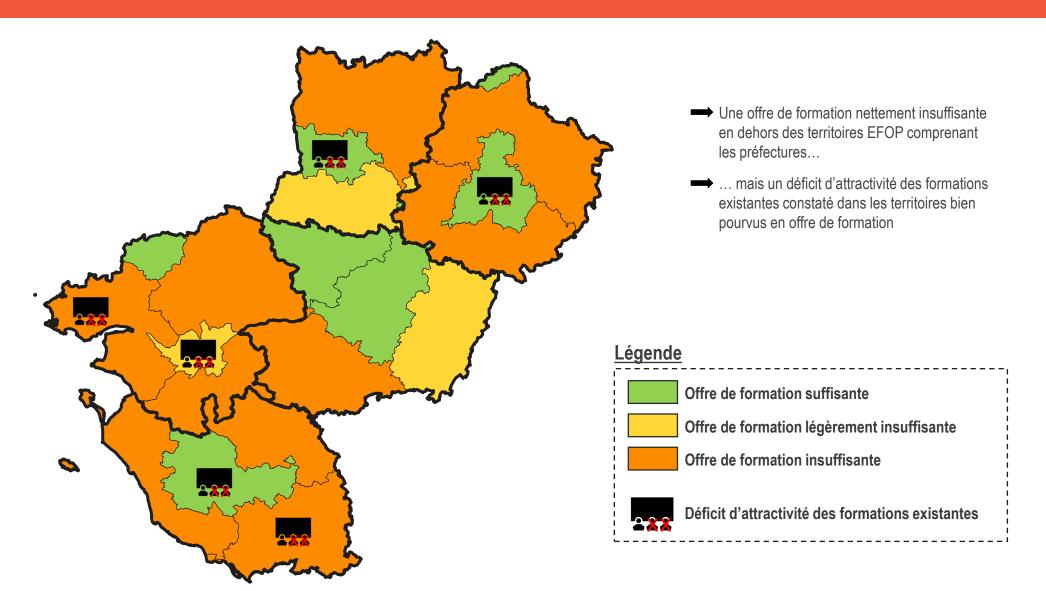
MAINTENANCE INDUSTRIELLE





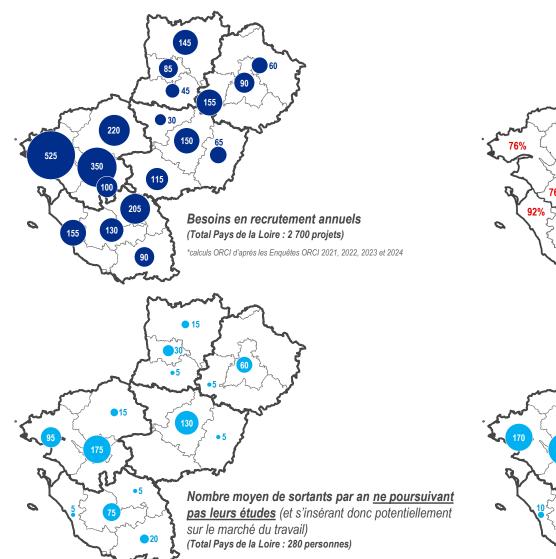


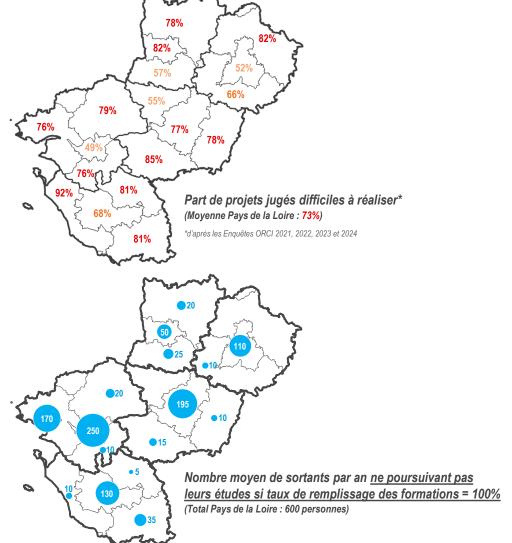
FORMAGE DES MÉTAUX: CHAUDRONNERIE, SOUDAGE, TÔLERIE, SERRURERIE-MÉTALLERIE, SOUDAGE





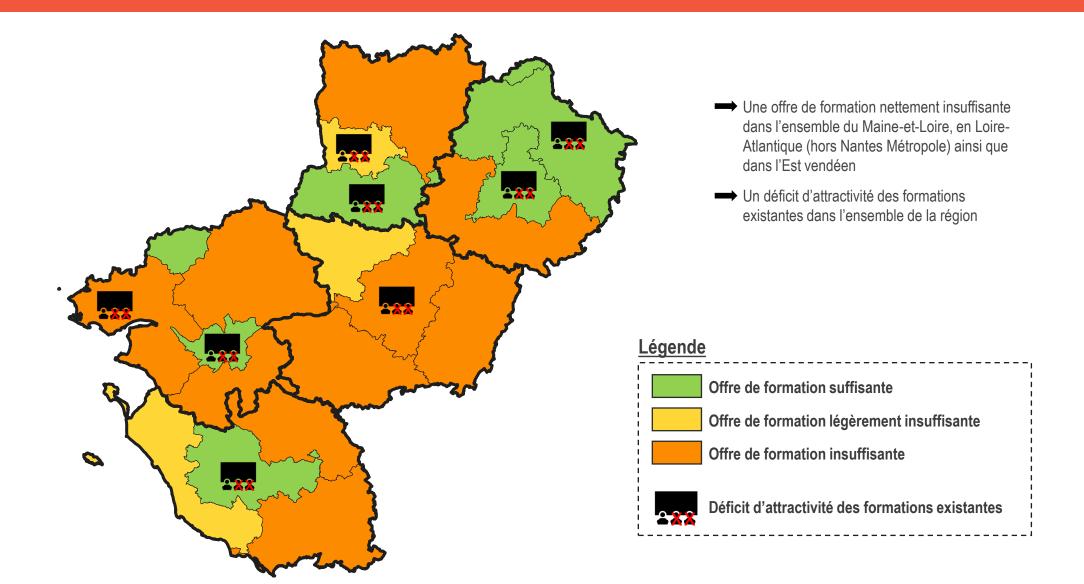
FORMAGE DES MÉTAUX: CHAUDRONNERIE, SOUDAGE, TÔLERIE, SERRURERIE-MÉTALLERIE, SOUDAGE





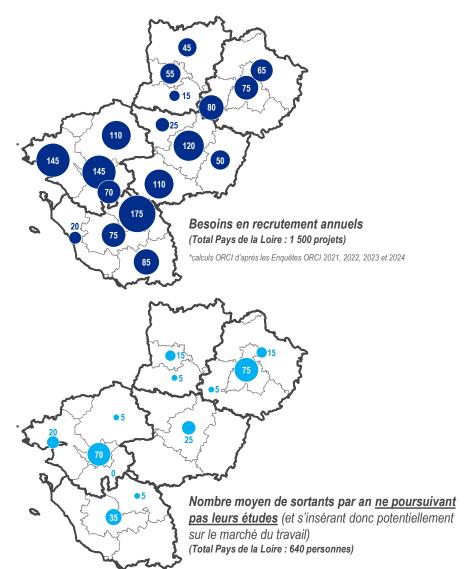


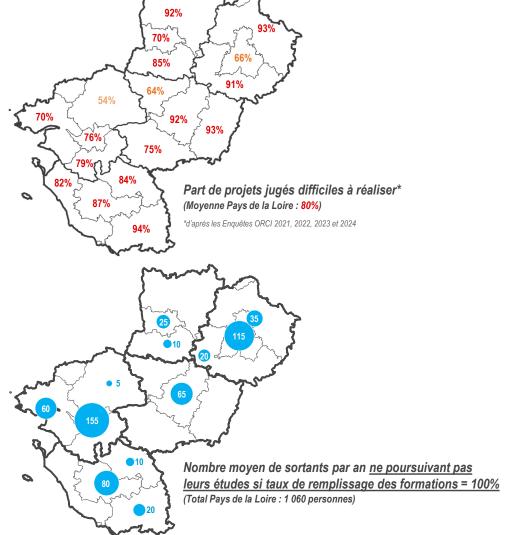
USINAGE





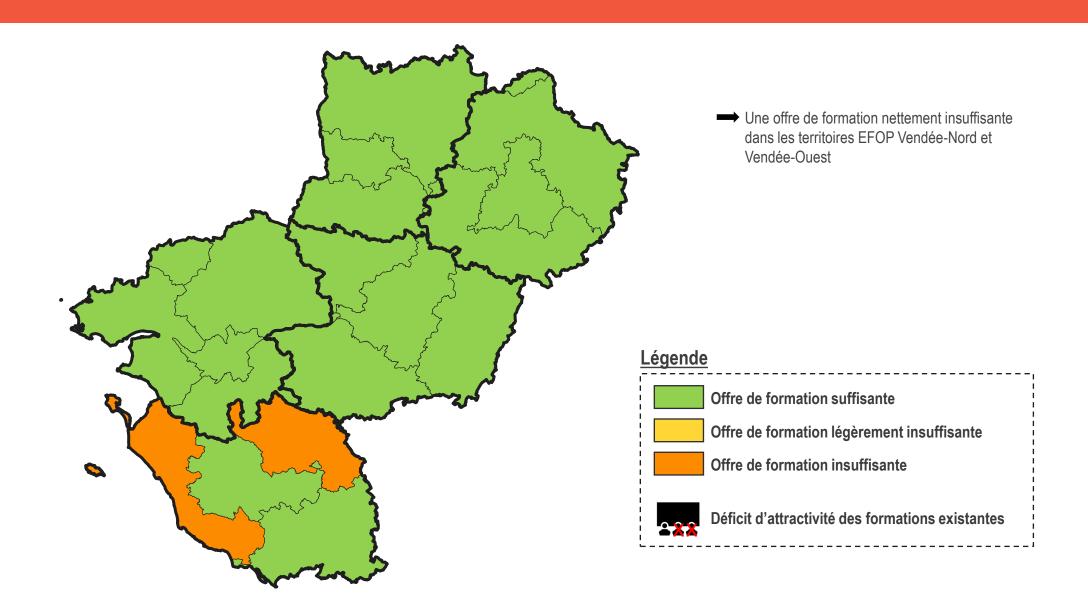
USINAGE





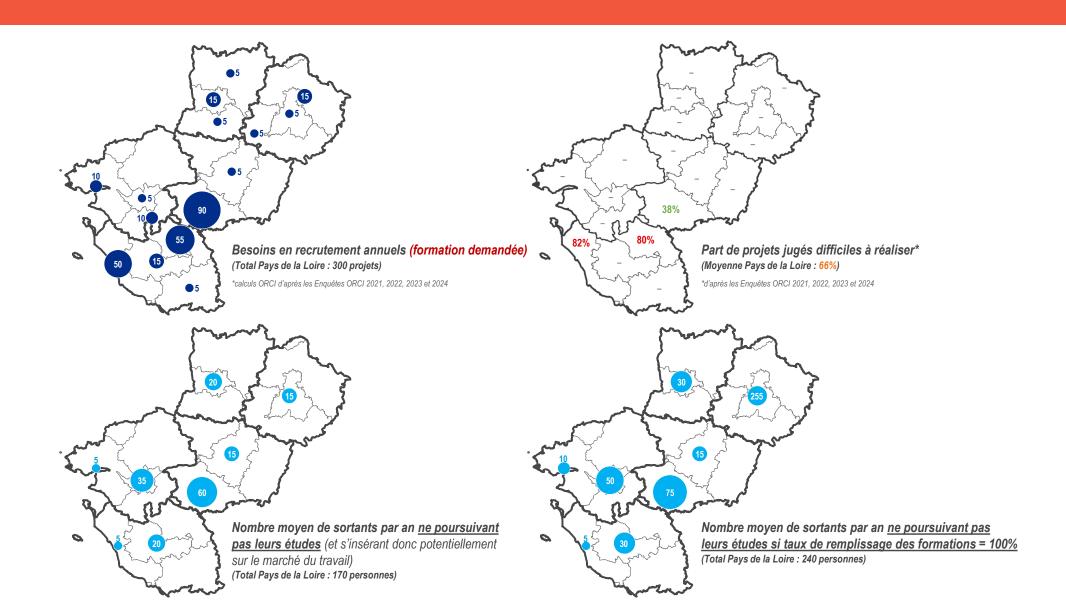


COUTURE ET CONFECTION TEXTILE





COUTURE ET CONFECTION TEXTILE





MÉTHODOLOGIE

Pour évaluer l'adéquation entre les besoins en recrutement des industriels et l'offre de formation professionnelle, par métier et par territoire, l'ORCI Pays de la Loire a élaboré une méthodologie rigoureuse basée sur des données fiables et robustes..

Les **besoins annuels en recrutement** ont été établis à partir des résultats de l'Enquête annuelle sur les besoins en recrutement menée par l'ORCI. Ces besoins correspondent à la moyenne des projets de recrutement déclarés dans les enquêtes des années 2021, 2022, 2023 et 2024. Étant donné que cette enquête reflète uniquement les intentions de recrutement pour le second semestre de chaque année, une extrapolation a été réalisée pour obtenir une estimation annuelle. Cette extrapolation a été effectuée en appliquant un coefficient multiplicateur, ajusté par territoire, basé sur les variations semestrielles (1er semestre Vs 2nd semestre) observées dans les DPAE (Déclarations préalables à l'embauche) dans le secteur industriel. (NB : pour les métiers de la maintenance industrielle, les besoins dans le secteur de l'industrie agroalimentaire ont également été estimés).

Le calcul de la **part de projets jugés difficiles à réaliser** correspond à la moyenne des difficultés de recrutement observées dans les enquêtes ORCI de 2021, 2022, 2023 et 2024.

Le nombre moyen de sortants par an ne poursuivant pas leurs études est calculé à partir des données fournies par l'Académie de Nantes (Rectorat) à l'ORCI. Ce calcul repose sur le nombre moyen de sortants de formation recensés pour les années 2021, 2022 et 2023. Pour chaque formation distincte, un ratio représentant la proportion de sortants ne poursuivant pas leurs études a ensuite été appliqué à ce nombre moyen. Ce ratio est issu des données régionales calculées par la DARES.

Enfin, l'indicateur du « nombre moyen de sortants par an ne poursuivant pas leurs études si taux de remplissage des formations = 100% » est obtenu en faisant l'hypothèse d'un taux de remplissage des formations égal à 100% auquel on applique le précédent indicateur calculé (nombre moyen de sortants par an ne poursuivant pas leurs études).



POUR EN SAVOIR PLUS



www.orci-pdl.fr

06 19 22 36 42 d.lemancq@orci-pdl.fr

10 chemin du Vigneau Parc Solaris, bâtiment Arkam 44800 Saint-Herblain



